

**Délibération n°2025-96**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 24 juillet 2025)**

Date de convocation : 21/07/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 24  
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 24 juillet 2025 à 17 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CAILLEAUX Francis, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAU Henri, Mme CLAVIER Hélène, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy

**Absents ou excusés** : M. AUSSANT Claude, M. CACHELOU Yoann, Mme CASSOU Sylvie, M. DESSEIN Michaël, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. VISSÉ Bernard

**Pouvoirs** : Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert  
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. REGNIER Jean-François  
M. VISSÉ Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

**Secrétaire de séance** : M. PINOUT Bernard

**Report du Conseil communautaire du jeudi 17 juillet 2025 faute de quorum**

**OBJET : AVENANT CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DES PYRENEES  
« CHANGER D'ECHELLE ET DE REGARD DANS LA GESTION DES FLUX :  
VERS UNE RÉPONSE PARTAGÉE A L'ECHELLE DU MASSIF DES PYRENEES »**

**RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président**

En septembre 2024, le Conseil communautaire a délibéré pour mettre en place un partenariat entre les communautés de communes de la Montagne béarnaise et l'Agence des Pyrénées lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt intitulé « Gestion des flux touristiques » lancé par Atout France le 5 octobre 2023.

Cette candidature portée par l'Agence des Pyrénées s'appuie sur un partenariat transversal – Isthia Université Toulouse Jean Jaurès et 5 territoires dont la Montagne Béarnaise qui forment autant de cas pilotes - Les autres territoires : Syndicat Mixte Canigou Grand Site, Communauté de Communes Pays d'Olmes, PETR de l'Ariège et PNR des Pyrénées Ariégeoises, Commune de Gavarnie-Gédres-. Une subvention d'un montant de 170 000 € a été allouée à l'Agence des Pyrénées afin de soutenir la réalisation du projet qu'elle a déposé dans le cadre de sa candidature.

Une convention a précisé les modalités de partenariat entre l'Agence des Pyrénées et la Communauté de communes pour la mise en œuvre du projet.

Eu égard aux modifications intervenues dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation, le présent avenant a pour objet de :

- Modifier le calendrier
- Modifier le plan de financement prévisionnel
- Revoir les modalités de prise en charge des prestations par les Parties.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

**ADOpte** le présent rapport ;

**Autorise** le président à signer l'avenant ci-joint ainsi que tous les actes et pièces relatifs à ce dossier.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

